

**Données personnelles**

Date de transfert souhaitée : .....  dès que possible  
Nom, prénom : ..... Police no : .....  
Date de naissance : ..... AVS no : .....  
Etat civil : ..... Nationalité(s) : .....  
Rue : .....  
NPA, localité : ..... Pays : .....  
Téléphone : ..... E-mail privé : .....

Veuillez cocher la case de votre choix, compléter toutes les informations requises et nous retourner ce formulaire signé.

Une seule option possible

**Transfert à l'institution de prévoyance du nouvel employeur** - obligatoire en cas de nouveau contrat de travail (\*Coordonnées de transfert à compléter)

Nom de l'employeur : ..... Contrat no : .....  
Date de début d'activité : .....  
Rue : .....  
NPA, localité : .....

**Constitution d'une police / compte de libre passage auprès d'une autre institution**  
(\*Coordonnées de transfert à compléter)

\* **Coordonnées de transfert**

Veuillez joindre une QR-facture de l'institution et une copie de la confirmation d'ouverture de votre police / compte de libre passage.

Nom et adresse complète de l'institution de prévoyance ou de libre passage

.....  
.....  
.....

Nom de l'établissement financier : .....

IBAN no : .....



**Versement en espèces**

Vous avez la possibilité d'obtenir le versement en espèces de votre prestation de sortie sous certaines conditions (début d'une activité lucrative indépendante, départ définitif à l'étranger).

Si vous respectez une des conditions et que vous souhaitez obtenir le remboursement en espèces de votre prestation de sortie, nous vous prions de nous retourner le formulaire "Demande de versement en espèces de la police de libre passage RP Arc-en-Ciel" que vous trouverez sur [www.retraitespopulaires.ch](http://www.retraitespopulaires.ch).

**Signature**

Je soussigné(e) certifie que les coordonnées mentionnées sur ce formulaire correspondent effectivement à celles d'une institution de prévoyance, ou à celles d'une institution de libre passage.

.....  
Lieu et date

.....  
Signature de la personne assurée

Retraites Populaires ne sera en mesure de traiter le transfert de la prestation de sortie que si le questionnaire est dûment rempli et les justificatifs demandés remis.